



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE

DU VENDREDI 29 AVRIL 2016

TENUE AVANT LA REUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
EN FORMATION BOURSES SCOLAIRES

Étaient présents :

- M. Philippe LÉTRILLIART, consul général, président du conseil consulaire
- Mme Nicole HIRSH, conseiller consulaire
- M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
- M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire

Était absent : M. Jacques BRION, conseiller consulaire, qui a donné mandat à Mme Nicole HIRSH.

Mme Karine AUMONT, consule-adjointe, chef de chancellerie, a été désignée comme secrétaire de réunion par le président.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- 1 – Bourses scolaires.
- 2 – Election du Vice-président du Conseil consulaire jusqu'à la fin du mandat des conseillers en 2020.
- 3 – Autres points.

Le consul général, président du conseil consulaire, a ouvert la séance à 10h00 en remerciant les membres de leur présence.

Les points de l'ordre du jour ont été abordés.

- 1 – Bourses scolaires.

Le consul général a rappelé la tenue du conseil consulaire en formation « enseignement français à l'étranger bourses scolaires » à l'issue de cette réunion préliminaire.

2 - Election du Vice-président du Conseil consulaire jusqu'à la fin du mandat des conseillers en 2020.

Il avait été décidé lors de la première réunion du conseil consulaire le 13 juin 2014 d'adopter une périodicité de 2 ans pour le mandat du vice-président avec un nouveau vote à l'issue du mandat. Les conseillers consulaires ont décidé de procéder à la désignation du vice-président pour les quatre années à venir et ont désigné à l'unanimité M. Xavier CAPDEVIELLE comme vice-président pour la période courant jusqu'à la fin de leur mandat en 2020.

3 – Autres points.

Les conseillers consulaires ont souhaité exprimer leurs préoccupations sur la situation des personnels recrutés locaux imposables aux Etats-Unis quant à leur situation depuis l'entrée en vigueur d'Obama Care, suite à un courrier qui a été adressé à ces agents par le Département.

Le président du conseil consulaire a pris note de la préoccupation des conseillers consulaires. Il a précisé que cette question relevait des relations entre ces personnels et leur employeur. Il a rappelé que les autorités américaines ont été saisies par les canaux appropriés sur la question du régime de sécurité sociale applicable à ces personnels.

Les conseillers consulaires ont souhaité connaître les règles imposées par les Etats-Unis et la France relativement à la nomination de consuls honoraires. Le président du conseil consulaire a pris note de la demande relayée par les conseillers consulaires, notamment en ce qui concerne la côte Ouest de la Floride. Il a rappelé à cet égard le cadre fixé par le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires.

La séance est levée à 10 h 40.

Philippe LÉTRILLIART

Nicole HIRSH
(représentant également Jacques BRION)

Franck BONDRILLE

Xavier CAPDEVIELLE